

**Objet : Inscription à la Bataille des Livres 2008-2009**

**Réseaux : Tous**

**Niveaux et services : Fondamental années 3-4-5-6**

**Période : toute l'année scolaire 2008-2009**

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement primaire subventionnés.
- Aux Chefs des établissements de l'enseignement primaire organisé ou subventionné par la Communauté française.

**Pour information :**

- A Monsieur l'Administrateur général de l'AGERS
- Aux inspecteurs de la Communauté française pour l'Enseignement primaire ordinaire.
- Aux associations de parents d'élèves.

<b><u>Circulaire</u></b>	Informative
<b><u>Emetteur</u></b>	La Cellule Culture-Enseignement
<b><u>Destinataire</u></b>	Etablissements scolaires de l'enseignement primaire
<b><u>Contact</u></b>	M. Dominique De Moey Tél. : 02/413.28.82 Courriel : <a href="mailto:batailledeslivres@cfwb.be">batailledeslivres@cfwb.be</a>
<b><u>Document à renvoyer</u></b>	Formulaire d'inscription en annexe
<b><u>Date limite d'envoi</u></b>	15 juin 2008
<b><u>Objet</u></b>	Activité littéraire « Bataille des Livres »

**Renvoi (s) :**

**Nombre de pages :1 - annexe : 3**

Madame, Monsieur,

La « bataille des livres » est un programme de promotion de la lecture pour des jeunes de 8 à 12 ans qui s'étale sur toute une année scolaire avec comme points d'orgue des quiz intercontinentaux à la Foire du Livre de Bruxelles et au Salon du Livre de Genève.

Inutile d'expliquer aux institutrices et aux instituteurs de l'enseignement de base que la lecture est la clef de voûte du développement intellectuel de l'enfant et que la tranche d'âge de 8 à 12 ans est fondamentale pour former les lecteurs adultes de demain.

L'idée nous vient de Suisse. Un groupe d'enseignants de la Suisse romande s'est penché sur le problème : comment motiver ses élèves à la lecture ? Ils se sont constitués en comité organisateur d'une structure qui mettait en compétition leurs classes à un moment de l'année, réunies dans un lieu unique, sur base d'un questionnaire qui interrogeait les élèves sur le contenu d'une trentaine de romans de jeunesse, lus dans l'année. L'enjeu n'était pas lucratif. Pour l'élève, il s'agissait avant tout de défendre le prestige de son école.

Rapidement, la structure suisse s'est tournée vers d'autres horizons de la Francophonie pour toucher actuellement, grâce aux nouvelles techniques de communication, un public de plus de 20.000 jeunes dans des pays aussi divers que le Québec, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Bénin, Singapour, Haïti, la France et la Belgique. Cette diversification internationale apportait évidemment une plus-value pédagogique intéressante, dans la mesure où les élèves découvraient à travers la lecture de romans des univers sociologiques très différents du leur. Actuellement, la « Bataille des livres » est à sa douzième année d'existence et le nombre de participants, dans chacun des pays, ne cesse de croître.

Pratiquement, comment cela fonctionne-t-il ?

De quoi, la classe participante doit-elle disposer et que doit-elle faire ?

Avant tout, elle doit disposer d'un instituteur ou d'une institutrice ayant la conviction du bienfait de la lecture et qui cultive le désir de faire lire ses élèves. Cette personne doit être familiarisé avec l'utilisation de l'internet et avec la pratique du courrier électronique, sans pour autant qu'elle en possède une connaissance technique et approfondie ;

L'école doit avoir la possibilité d'organiser dans ses locaux ou en dehors à travers l'un ou l'autre partenariat (bibliothèque locale, centre culturel, administration communale,...), trois ou quatre fois par an via internet la participation à des concours nationaux ou intercontinentaux. Ces concours, ainsi que d'autres activités en classe en rapport avec la Bataille des Livres, permettent aux classes participantes de gagner des points et de se qualifier pour la rencontre intercontinentale à la Foire du Livre de Bruxelles et pour la finale au Salon du Livre de Genève fin avril/début mai.

Ajoutons encore, que la dimension de la communication en direct, par le réseau internet, avec des classes en Afrique ou en Amérique, enthousiasme généralement les élèves ;

Pour les classes belges qualifiées, elles s'engagent à visiter au mois de février la Foire du Livre de Bruxelles, pour y participer à la finale intermédiaire, sur grand écran et relayée par les médias. L'entrée à la Foire sera gratuite pour l'enseignant et l'ensemble des élèves de sa classe.

À travers la Bataille des Livres, toute une série d'autres activités est proposée aux enseignants, mais en toute liberté d'y participer ou pas : ateliers d'écriture en ligne, visite d'auteurs, correspondance entre écoles via le portail de la Bataille des Livres, critiques des livres, forums de discussion, le livre voyageur, etc.

### Que vont-ils lire ?

La sélection des livres est faite par le groupe des enseignants fondateurs du concours en Suisse sur base de plusieurs critères : La lisibilité du texte par des enfants de 8 à 12 ans (4 sections : 8/9 – 9/10 – 10/11 et 11/12) ; la diversité culturelle ; la possibilité d'entrer en contact avec l'auteur (donc des textes d'auteurs contemporains vivants) ; la qualité de l'écriture, la pertinence du propos (chaque année, les élèves choisissent également leurs livres préférés, ce qui permet aux organisateurs d'orienter leurs sélections les années suivantes).

Les comités d'organisation dans chacun des pays constituent les ensembles de ±30 ouvrages par section d'âge et envoient les paquets vers les écoles participantes. Précisons que les organisateurs ne tirent aucun bénéfice financier de l'achat des livres.

### Pourquoi 30 livres différents par classe ?

La répartition dans la classe de ±30 livres différents à lire par les élèves, pour pouvoir répondre aux questions lors des « Batailles » organisées, oblige les élèves à opérer une dynamique de groupe qui inclut aussi bien les meilleurs élèves de la classe que les plus faibles. (Ce qui exhorte également les élèves plus faibles à faire un effort : le score de la classe dépend de chacun sans distinction).

L'ensemble des textes à lire, reflète des réalités sociales très différentes, selon le pays d'origine des auteurs. Ainsi, les élèves peuvent également comparer les livres et s'entretenir au sujet des différences culturelles qui les caractérisent.

La Bataille organisée à la Foire du Livre de Bruxelles, se fait en présence de plusieurs des auteurs belges et étrangers. Ainsi, la lecture ne reste pas une activité abstraite, mais devient un moyen de rencontre et de dialogue.

### Comment inscrire sa classe ?

1) En remplissant le formulaire ad hoc et en l'envoyant pour le 15 juin 2008 au plus tard par courrier postal à l'adresse suivante :

**Ministère de la Communauté française  
La Cellule Culture-Enseignement -  
M. Dominique De Moey  
Local 6b054  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 Bruxelles**

2) En versant la somme de 210 euros ou de 50 euros (voir le tableau ci-dessous), pour l'achat des livres, sur le numéro de compte : **091-2111085-06** sous l'intitulé : **FDS ACTIONS COMMUNAUTAIRES** avec comme communication : **Bataille des Livres 2008**, et ce avant le 15 septembre 2008 (date limite impérative).

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Pour le Secrétaire général,  
L'Administrateur général**

**Jean-Pierre HUBIN**



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA BATAILLE DES LIVRES 2008-2009

(Le formulaire d'inscription est indispensable pour officialiser votre participation même si vous avez déjà participé les années précédentes. Il permet d'établir la liste des classes participantes et est à la base de la logistique des commandes de livres et de la communication durant toute l'année scolaire. Pour des inscriptions multiples au sein d'une même école, un formulaire unique par classe est obligatoire.)

Nom de l'école : .....

Adresse : .....

.....

Numéro de téléphone de l'école : .....

Adresse mail de l'école : .....

Nom du titulaire de la classe : .....

Numéro de téléphone et adresse e-mail (en imprimé) pour contacter le titulaire de la classe (obligatoire):.....

Section à laquelle la classe s'inscrit (Attention de choisir la classe de l'année 2008-2009) :

Section A : 8-9 ans

Section B : 9-10 ans

Section C : 10-11 ans

Section D : 11-12 ans

Nombre approximatif d'élèves dans la classe en 2008-2009 :.....

Avez-vous la possibilité d'établir une liaison internet dans votre école au moment des rencontres internationales ?

Oui

Non

Au cas où la réponse serait non :

Avez-vous un partenaire pour établir la liaison internet au moment des rencontres internationales ?

Oui

Non

Si oui, nom du partenaire (raison sociale) :

.....

Adresse : .....

.....

Personne de contact : .....

N° de tél. ou adresse du courriel : .....

Je choisis une des formules suivantes :

1ère participation		Renouvellement			
0	<p>Mon école dispose d'un budget pour l'achat des livres pour ma classe. Dans ce cas, l'école reste propriétaire des livres et l'investissement devient dégressif à partir de la 2e année de participation, puisque la sélection de livres n'est renouvelée que partiellement d'année en année. Je m'engage à ce que mon école verse la somme pour l'acquisition des livres :</p>	210 €	0	<p>J'ai déjà participé et mon école a conservé les livres sélectionnés de l'année scolaire 2007-2008. Je souhaite acquérir les livres nouvellement sélectionnés pour l'année scolaire 2008-2009 dans la section pour laquelle j'inscris ma classe. Je m'engage à ce que mon école verse la somme pour les nouvelles acquisitions pour ma classe.</p>	50 €
0	<p>Je procède à un échange de livres avec une autre classe du même niveau qui participe à la Bataille des Livres dans mon école. Je m'engage à ce que l'école paie toutefois les frais administratifs de l'inscription, ce qui permet de bénéficier entre autres de la visite en classe d'un auteur. Nom du titulaire de classe avec qui je procède à un échange de livres : ..... .....</p>	50 €	0	<p>J'étais inscrit à une édition antérieure à 2007-2008. Je désire donc acquérir une nouvelle sélection complète pour l'année scolaire 2008-2009. Je m'engage à verser la somme pour l'acquisition des livres :</p>	210 €
0	<p>Mon école ne dispose pas d'un budget pour l'achat des livres par classe. J'aimerais toutefois participer à la Bataille des Livres en 2007-2008 et je sollicite la collaboration de la bibliothèque locale la plus proche de mon école pour envisager avec elle le support que le Réseau public de lecture peut offrir.* Je m'engage à ce que l'école paie toutefois les frais administratifs de l'inscription, ce qui permet de bénéficier entre autres de la visite en classe d'un auteur.</p>	50 €	0	<p>Je réinscris ma classe, mais je procède comme l'année dernière par échange de livres avec une autre classe du même niveau qui participe à la Bataille de livres dans la même école. Je m'engage à ce que l'école paie toutefois les frais administratifs de l'inscription, ce qui permet de bénéficier entre autres de la visite en classe d'un auteur. Nom du titulaire de classe avec qui je procède à un échange de livres : ..... .....</p>	50 €

			<p>Je réinscris ma classe pour l'année 2007-2008. J'ai bénéficié de la collaboration de la bibliothèque</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>à</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Je souhaite maintenir cette collaboration.</p> <p>Je m'engage à ce que l'école paie toutefois les frais administratifs de l'inscription, ce qui permet de bénéficier entre autres de la visite en classe d'un auteur.</p>	<p>0</p> <p>50 €</p>
--	--	--	--	----------------------

Rem 1 : Si vous désirez la collaboration d'une bibliothèque, prenez contact avec **M. Léo Beeckman** au Ministère de la Communauté française (**Tél. : 02/413 20 86 – leo.beeckman@cfwb.be**). Ce dernier se mettra en rapport avec le responsable de la bibliothèque pour régler les modalités de votre participation.

Rem 2 : la somme de **210 euros ou bien de 50 euros** (en fonction de votre situation) pour l'achat des livres, est à verser sur le numéro de compte suivant : **091-2111085-06** sous l'intitulé **FDS ACTIONS COMMUNAUTAIRES** avec comme communication : **Bataille des Livres 2008**, et ce avant le 15 septembre 2008 (date limite impérative).

**Signature du Directeur d'établissement  
+ cachet de l'école**

**Signature et nom du titulaire**